



Mamirolle ACTU

N°20 - Juin 2016

26^{ème} championnat fédéral de tir à l'arc



La Mancine de Mamirolle, avec ses 110 licenciés en gymnastique et ses 22 archers, est très fière de participer à l'organisation du championnat fédéral de Tir à l'Arc avec **Les Gâs de la Vallée**. Nous avons l'habitude de collaborer avec nos amis d'Ornans ; cela est un gage de réussite et cet engagement commun dans une compétition nationale marque l'envie de faire connaître notre belle région et nos deux cités au plus grand nombre.



Durant le 26^{ème} championnat fédéral de tir à l'arc, ce sont quelques 300 archers adultes et adolescents venant de la France entière qui vont s'affronter tout au long du week-end des 25 et 26 juin 2016, stade André Brey à ORNANS.

Notre fédération compte 46 clubs, soit 1500 licenciés provenant principalement des régions Alsace – Franche-Comté et Rhône Alpes. La Franche-Comté seule compte 14 clubs de tir à l'arc



dont les clubs d'Ornans et de Mamirolle.

La section Tir à l'Arc de La Mancine s'est constituée en 2001, bénéficiant déjà de l'appui de Marie-Pierre MENIE, animatrice à Ornans, pour diriger les premiers entraînements, avant que Patrick LECHINE, AF1 en poche, ne prenne le relais, aidé pour un temps par Christian CLERGET.



Après avoir connu des variations d'effectifs importantes au fil du temps, elle progresse désormais assez régulièrement et compte, cette année, 22 licenciés. Encadrée par 3 animateurs eux-mêmes archers, elle dispose de 2 créneaux d'entraînement en semaine au gymnase de Mamirolle. Un terrain extérieur disposant d'un éclairage a été aménagé avec le soutien de la commune. Il permet de profiter des meilleures conditions météorologiques pour multiplier les volées sans contrainte horaire. Grâce à ces bonnes conditions d'entraînement, aux progrès constants de ses archers et à leur participation assidue aux compétitions de la ligue FSCF, la Mancine se distingue et se voit assez régulièrement récompensée par des places d'honneur sur les podiums régionaux.

En cette saison 2015/2016, nous avons tenu à mettre en lumière cette activité trop méconnue du grand public et nous avons donc pris en charge cette manifestation nationale qui nécessite une logistique importante aussi bien en ressources humaines, matérielles et financières : installation du pas de tir sur le stade (88 cibles), mise en place d'infrastructures pour le bon déroulement de l'épreuve (protection des cibles, mise en place de chapiteaux, accueil des archers, restauration (+ de 1000 repas à servir), etc.

Les archers de la Mancine pourraient tenter de s'illustrer dans une compétition nationale et le championnat fédéral d'Ornans constitue une magnifique opportunité pour relever ce défi. Mais quel que soit le résultat, la participation à l'organisation de cette grande manifestation apportera une grande richesse sur le plan humain ; on ne peut que s'en réjouir d'avance.

Denis ROGNON et Patrick LECHINE

Sommaire

Conseil municipal du 16/03/16 – Etat civil – Fête de la Musique au village – Au fil des chants fête la musique – Info radar - Visite de la Ferme aux lamas – Un RAM dynamique – Saônorités accueille l'EMP - Bilan TAP 2015-2016 – Inscriptions au périscolaire – Fête des 25 ans de l'ESM Handball – Mamirolle a fait son show solidaire – Rappel Urbanisme - Montée en puissance de deux artisans électriciens – Agenda – Le jeu du CMJ.

Conseil municipal du 16/03/16

Finances : vote budgets primitifs 2016

Dépenses
en euro

Recettes
en euro

Budget Assainissement

FONCTIONNEMENT

Crédits votés au présent budget .. 254 890.88 114 720.00
Résultat 2015 reporté 0.00 140 170.88
Total section fonctionnement .. 254 890.88 254 890.88

INVESTISSEMENT

Crédits votés au présent budget .. 302 667.37 238 450.00
Résultat 2015 reporté 0.00 69 437.37
Reste à réaliser 2015 5 220.00 0.00
Total section investissement ... 307 887.37 307 887.37

Budget Forêt

FONCTIONNEMENT

Crédits votés au présent budget ... 16 652.26 10 000.00
Résultat 2015 reporté 0.00 12 152.26
Total section fonctionnement ... 16 652.26 22 152.26

INVESTISSEMENT

Crédits votés au présent budget ... 47 000.00 53 978.40
Résultat 2015 reporté 2 880.80 0.00
Reste à réaliser 2015 4 097.60 0.00
Total section investissement 53 978.40 53 978.40

Budget Murs Nus

FONCTIONNEMENT

Crédits votés au présent budget ... 31 562.44 14 000.00
Résultat 2015 reporté 0.00 17 562.44
Total section fonctionnement : .. 31 562.44 31 562.44

INVESTISSEMENT

Crédits votés au présent budget ... 29 000.00 36 028.89
Résultat 2015 reporté 7 028.89 0.00
Reste à réaliser 2015 0.00 0.00
Total section investissement 36 028.89 36 028.89

Budget principal

FONCTIONNEMENT

Crédits votés au présent budget .. 1 011 787.62 876 970.00
Résultat 2015 reporté 0.00 134 817.62
Total section fonctionnement .. 1 011 787.62 ... 1 011 787.62

INVESTISSEMENT

Crédits votés au présent budget .. 279 400.00 386 148.81
Résultat 2015 reporté 168 000.45 0.00
Reste à réaliser 2015 56 123.86 117 375.50
Total section investissement 503 524.31 503 524.31

VOTE DU TAUX DES TROIS TAXES

Majoration de 1% des taux des 3 taxes qui sont fixés à

- Taxe d'habitation 8.70 %
- Taxe sur le foncier bâti 12.96 %
- Taxe sur le foncier non bâti 16.61 %

Groupement de commandes

- **Adhésion de la commune au groupement de commandes entre la ville de Besançon et les communes de la CAGB pour la fourrière des véhicules** : Durée 39 mois avec possibilité de reconduction de 12 mois.

- **Adhésion au groupement de commandes permanent portant sur les marchés publics** (achats groupés de fournitures, services, prestations intellectuelles et travaux)
 - **Les membres** : le Grand Besançon, la Ville de Besançon, le CCAS de Besançon, l'EPCC Les 2 Scènes, la RAP La Rodia, l'ISBA, le SYBERT, le SMSCOT, le SMABLV, le SMPST, le SM de l'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté, le SM du Musée de Plein Air des Maisons Comtoises de Nancray, le Pôle métropolitain Centre Franche-Comté et 52 communes de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.
 - **Durée** : indéterminée
 - **Coordonnateur du groupement** : en fonction du domaine d'achat, tantôt le Grand Besançon, tantôt la Ville de Besançon. Pour certains domaines, il n'est pas défini dans la convention et sera désigné ultérieurement par les membres des groupements de commandes concernés, en prenant notamment en compte la compétence exercée ainsi que le niveau d'expertise dans la famille d'achat.

Informations diverses

Travaux ONF 2016

Autorisation au Maire pour signature du devis ONF de 5 031.95 €/TTC concernant le programme d'actions 2016 :

- Nettoyement de jeune peuplement avec maintenance des cloisonnements,
- Ouverture de cloisonnement sylvicole au broyeur au lieu-dit « les Planches du Mont » ainsi que des travaux de maintenance au lieu-dit « A la Corvée ».

Décision de classement en travaux d'investissement.

Forêt : achat de parcelles boisées à la SAFER

Lieu-dit	Section N°	Surface
A la Corvée	B 106	1 a 20 ca
Aux prés Vouillot	B 293	6 a 20 ca
Aux prés Vouillot	B 294	3 a 80 ca
Prés du Mont	B 176	87 a 35 ca
Prés Velot	B 147	55 a 55 ca
TOTAL		1 ha 54 a 10 ca

Montant total (hors frais notariés) de 5 721.53 €
Plus charge accessoire due à la SAFER de TTC 768 €
Frais notariés estimés à 1 300 €

Ludothèque La Toupie

Approbation du compte d'exploitation 2015 de la Fédération Familles Rurales du Doubs :

- Déficit de gestion 73.32 €
- Dépenses 8 518.16 €
- Recettes 8 444.84 €

Travaux Chemin des Prairies : assainissement et SIEHL

Etablissement d'un groupement de commandes publiques entre la Commune de Mamirolle et le SIEHL pour retenir une entreprise unique pour effectuer les travaux. Le coordinateur sera le SIEHL, il sera chargé de lancer la consultation.

Accord gratuité de la salle des fêtes annexe

- Le 15/04/16 : Association Départementale des Communes Forestières du Doubs.

Accord gratuité de la Salle des fêtes

- Les 08 et 24/04/16 : Ecole de Musique du Plateau
- Le 24/06/16 : Amicale des Parents d'Elèves

Présentation CR groupe de pilotage du RAM du 05/04/16 par Monique Bichet :

- 157 assistantes maternelles agréées sur les 11 communes du Plateau dont 28 à Mamirolle
- Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) propose des temps collectifs tant aux assistantes maternelles qu'aux parents, grands-parents accompagnés d'enfants. Plus de renseignements auprès de Corinne Lacour, animatrice du Relais, Tél. 03 81 55 80 66.

Urbanisme

Décision de déclaration préalable

- André PHILIPONA, 2 rue Pauthier, installation de 20 m2 de panneaux photo-générateurs en surimposition de toiture. Accord le 07/04/16.
- Adrien AUDY, 15 rue des Champs Grosbois, construction d'un abri de jardin et d'une clôture. Arrêté d'opposition le 11/04/16.

Décision de permis de construire

- Eugène COPPOLA, 35 C rue du Stade, extension d'une maison individuelle. Accord le 04/04/16.
- Stéphane THALMANN, rue du Stade, lot. Chauvin N°1, construction d'une maison d'habitation. Accord le 11/04/16.

Dépôt de permis de construire

- Maisons CONTOZ/Sylvain SCOTTO DI VETTIMO et Emilie MENIGOZ, rue du Stade, lot. La Vye de Gennes N°2, construction d'une maison individuelle d'habitation.

Décision de certificat d'urbanisme opérationnel

- CENTURY 21 de la Vallée, section AD 73, 13 rue de la Vierge. CU négatif le 30/03/16.
- Jacqueline HENRIOT, section AD 73, 13 rue de la Vierge. CU négatif le 30/03/16.

Etat Civil

Mariage

- Le 13/05/16 : Tiffany REGAZZONI et Cédric TISSERAND

Décès

- Le 05/05/16 : Julienne VUILLEUMIER, née en 1929
- Le 12/05/16 : Georges BARTHOD, né en 1948
- Le 13/05/16 : Joseph BORSOTTI, né en 1920

Fête de la musique au village

Scène ouverte à Mamirolle, Inscrivez vous !



Le samedi 18 juin 2016, est organisée la fête de la musique, par la Commune en partenariat avec SOMBR'SAI CAFÉ, Daniel COPPOLA et Manu HONOR. Elle se déroulera au cœur du village, grande rue, vers le café et parking de la Mairie.

Fidèles à l'esprit "Fête de la musique", sur une idée de Philippe Berger, les organisateurs prévoient une scène ouverte pour les artistes en herbe. Si vous jouez d'un instrument, seul, en famille, avec des amis, si vous chantez, n'hésitez pas un instant, inscrivez-vous et accédez pour quelques minutes au grand frisson de la scène... devant un public chaleureux qui vous encouragera.

Renseignements et inscriptions avant le 03/06/16 :

emmanuel.honor@wanadoo.fr

Au Fil des Chants fête la musique



L'ensemble vocal Au Fil des Chants de Mamirolle vous invite à participer avec lui à la fête de la musique **dimanche 19 juin à l'église de Mamirolle.**

C'est maintenant devenu une habitude, chaque année l'ensemble vocal Au Fil des Chants de Mamirolle profite de la fête de la musique pour vous faire découvrir le résultat du travail fourni depuis le mois de septembre. Cette année, nouveau chef, nouveau programme.

Maryline AUBRY a pris la suite de Catherine DANIELSEN et, tout en restant dans un répertoire de variété contemporaine, elle emmène tout en douceur ses vingt choristes vers de nouveaux horizons.

Cette année l'ensemble Au Fil des Chants partagera ce moment avec un ensemble musical de type jazz-manouche qui, outre son propre répertoire, accompagnera également Au Fil des Chants pour certains morceaux.

Rendez-vous donc dimanche 19 juin à 17 h 30 à l'église de Mamirolle. L'entrée est gratuite et si le spectacle vous a plu, vous pourrez participer aux frais d'organisation à la sortie où des corbeilles vous attendront. Ce sera aussi l'occasion d'obtenir des informations auprès des choristes, si vous avez envie de partager avec eux le plaisir de chanter à partir de septembre prochain.

Alain BASTAERT, Référent Chorale

Info radar

Les résultats sont similaires à ceux du 19 avril. En trois semaines, rue du Stade, toujours dans le sens sortant, il y a eu 14 374 véhicules enregistrés, dont **52,8%** avec une vitesse excessive, soit :

- 4 968 avec une vitesse entre 50 et 60 km/h
- 1 897 avec une vitesse entre 60 et 70 km/h
- 554 avec une vitesse entre 70 et 80 km/h et
- 171 avec une vitesse supérieure à 80 voire 90 ou 100 km/h !

En conclusion, encore beaucoup d'efforts à faire pour la sécurité de tous et des enfants en particulier !

Ernest Coppola,
Comité Sécurité Routière

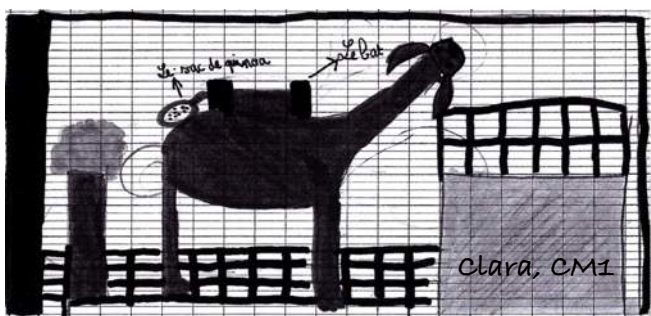
Visite de la ferme aux lamas

Ce printemps, les enfants de maternelle et d'élémentaire ont visité la ferme aux lamas de MAMIROLLE, à la plus grande satisfaction des enfants et des enseignantes qui ont noté la qualité des prestations offertes et remercient vivement la Mairie de Mamirolle et Christèle TROTA, de la Ferme aux lamas, qui ont rendu possible ces visites.



Ci-dessous le texte de Gabin, CE2, de la classe de Mme SUSSOT-ROBINE sur leur sortie à la ferme des lamas.

« Ce matin, nous sommes allés à la ferme des lamas de Mamirolle. Christèle nous a donné plein d'informations. Elle nous a appris qui était le cousin du lama : le guanaco et le cousin de l'alpaga est la vigogne. Elle nous a dit aussi ce que les lamas portaient : des bâts pour porter du quinoa par exemple. On a aussi appris qu'ils crachent parce qu'ils se disputent ou pour se protéger. C'était trop bien ! »



Un RAM dynamique !

Les animations du Relais Assistantes Maternelles (RAM) sont ouvertes gratuitement aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistantes maternelles, parents, grands-parents...) afin de créer des liens, jouer et découvrir une activité.

La prochaine animation à Mamirolle a lieu le 10 juin de 9h30 à 11h30 dans les locaux du périscolaire.

Le café des Assistantes Maternelles (AM) : Le 14 juin à 20h, dans les locaux du RAM, une nouvelle rencontre/échanges sur le thème de la bienveillance dans la communication est animée par une psychologue du Conseil Départemental du Doubs. S'inscrire avant le 7 juin.

Un atelier peinture pour les enfants > 20 mois sera animé par une intervenante en art plastique le 23 juin de 9h30 à 11h au RAM. S'inscrire avant le 20 juin.

Une fête de fin d'année est prévue le 25 juin à 10h à FONTAIN. Assistantes maternelles, parents employeurs et enfants sont cordialement invités. Un conte musical réalisé et interprété par des AM du plateau avec la collaboration de 2 musiciens sera proposé. S'inscrire avant le 15 juin.

La crèche invite les AM, accompagnées des enfants, à partager un temps musical le 5 juillet à 10h15. Il sera suivi d'un pique-nique. S'inscrire avant le 29 juin.

Monique BICHET

Saônorités accueille l'EMP

Dans le cadre de la cinquième édition du festival Saônorités, grâce au partenariat avec l'AMICALE de Saône, l'École de Musique du Plateau (EMP) est heureuse de vous inviter aux concerts des jeunes élèves, le 18 Juin à l'Espace du Marais de Saône.



L'école occupera la scène « Jeunes en Musique » de 10h à 14h30, avec les élèves guitaristes et batteurs, accompagnés d'élèves d'autres disciplines (chant, trompette, saxophone, etc.) en formations de groupes. Ces jeunes musiciens vont jouer un programme conçu dans l'esprit du festival : offrir aux habitants de Saône et des environs une journée musicale et festive. Mais pour ces derniers, il s'agit surtout de l'aboutissement de leur année de pratique musicale.

En effet, ils vont pouvoir donner leur prestation sur une scène professionnelle et face à un public diversifié puis vous pourrez rester écouter les huit groupes professionnels programmés, tout en profitant des buvettes et de la restauration mises en place pour l'événement, qui, rappelons-le, est organisé par des bénévoles de l'AMICALE et qui reste gratuit !

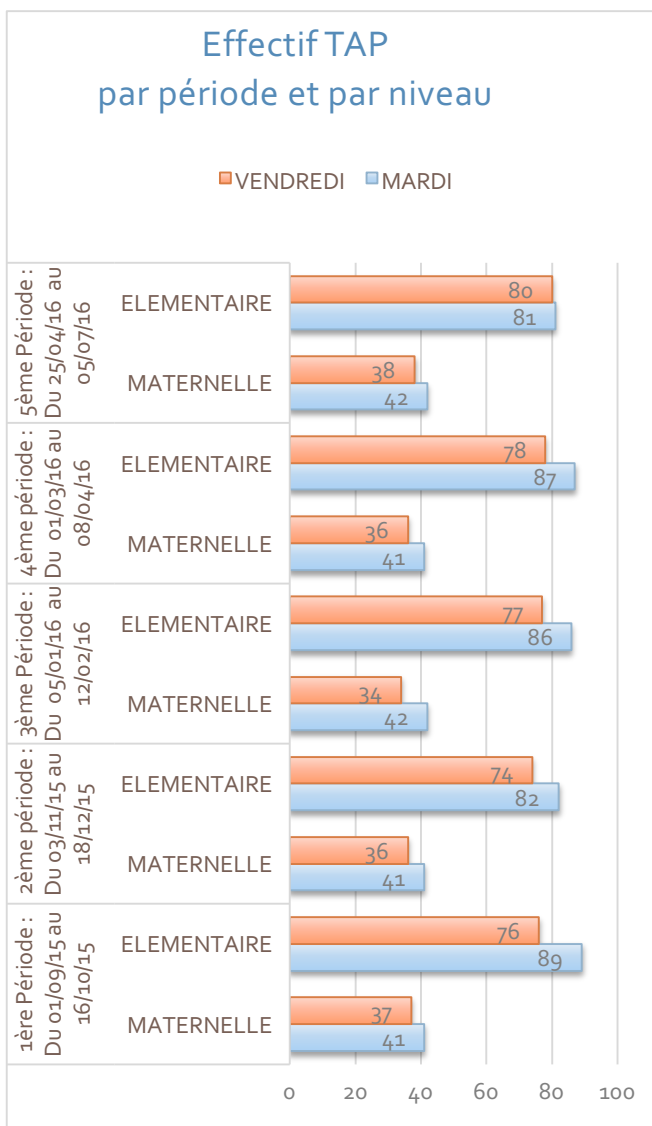
Arnaud LOICHOT, EMP

Bilan TAP 2015-2016

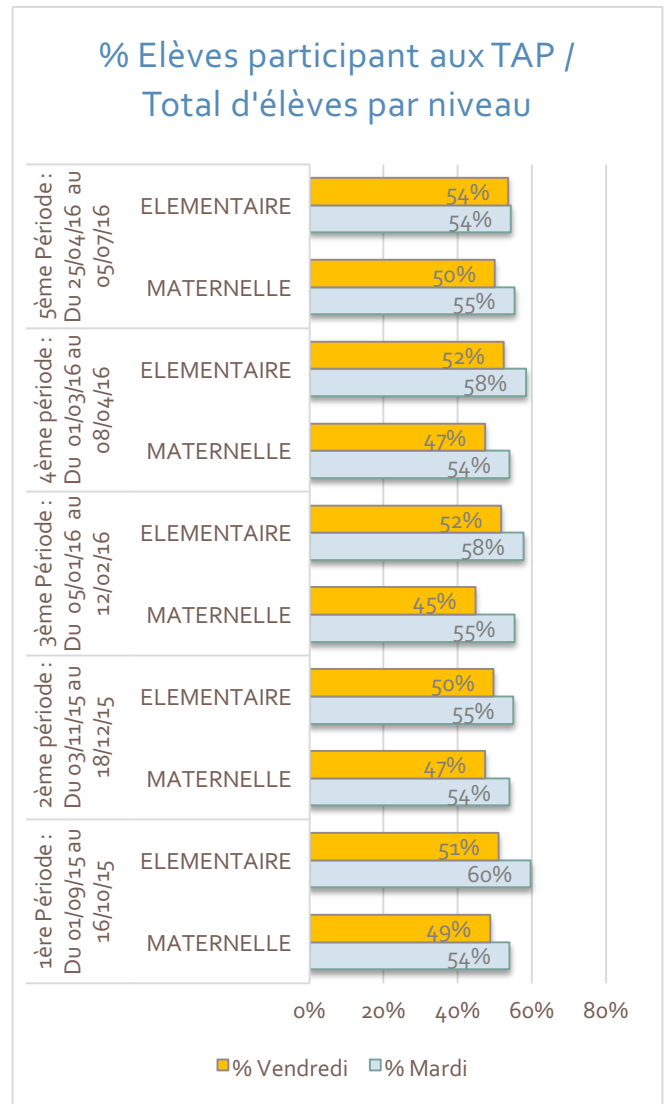
Le 10/05/16, comme prévu dans le PEDT, un bilan des TAP a été présenté par M. le Maire et Hélène BOUVARD, responsables des Francas.

Il ressort que la fréquentation des ateliers TAP sur l'année scolaire 2015/2016 est assez stable par période, comme l'on peut le constater sur le tableau récapitulatif suivant. La fréquentation, les mardis, est légèrement plus élevée quel que soit le niveau.

Le nombre d'enfants de maternelle accueillis les mardis et vendredis varie entre 34 et 42 et, pour les élémentaires, entre 74 et 89. Ce qui représente un total moyen d'enfants accueillis par les Francas (dans le cadre des TAP) par jour et par période de 126 les mardis et de 113 les vendredis.



Les nouveaux rythmes scolaires sont entrés dans les mœurs, plus d'absence les mercredis, cependant la fatigue du vendredi est toujours notée. L'on peut dire que les ateliers TAP répondent à un réel besoin des familles. Le tableau suivant montre le pourcentage d'enfants fréquentant les ateliers TAP par niveau, soit en moyenne 51 % des maternelles et 54 % des élémentaires.



Par ailleurs, les familles sont globalement satisfaites des prestations offertes aux enfants par les Francas d'après les Parents d'Elèves et vu l'absence de remontées négatives auprès des délégués des Parents d'Elèves, de la Directrice des Francas ou de la mairie.

Des animations variées (sportives, culturelles ou ludiques) sont proposées ; elles sont adaptées par niveau et sont régulièrement renouvelées. Le seul bémol vient du fait que l'enfant ne peut pas toujours s'inscrire dans l'atelier souhaité... (ce qui se comprend car le nombre d'enfants par atelier est limité) mais qui provient aussi du fait que les dates-limite d'inscription ne sont pas toujours respectées... En effet, Hélène BOUVARD s'efforce de répartir équitablement les enfants selon leur souhait et la date d'inscription et de faire « tourner » les enfants dans les différents ateliers.

Ci-dessous, quelques exemples d'ateliers (maternelles et élémentaires confondus), avec **en gras** ceux particulièrement plébiscités par les enfants cette année : **Les p'tits pirates** - **Les p'tits cuistots** - Chevaliers et princesses - **Tricotin** - **Les échecs** - **Handball** - Le carrousel des jeux - **Pass Athlé** - Quizz and Co - Ludothèque - Arts plastiques - Peindre à la manière de... - Home déco - Chorégraphie...

Inscriptions au périscolaire et TAP

Les inscriptions ou réinscriptions au périscolaire + TAP se feront du **6 juin 2016 au 15 juillet 2016**, **obligatoirement au bureau des Francas :**

- **Du 06/06 au 05/07/16 :**
 - Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 ou de 16h30 à 17h30
 - les mercredis de 7h30 à 8h30 et de 11h30 à 13h30
- **Du 06/07 au 15/07/16 :**
 - Tous les jours de 8h00 à 9h30 et de 17h00 à 17h30.

Pour l'inscription, prévoir : le n° d'allocataire CAF, la copie des vaccinations (obligatoire), l'attestation d'assurance responsabilité civile des enfants. Merci.

Hélène BOUVARD,
Responsable des Francas

Fête des 25 ans de l'ESM Handball



Le 25 juin 2016 est la date retenue par l'Entente Saône Mamirolle Handball pour fêter ses 25 ans à la salle des fêtes de Mamirolle. Les clubs de Saône et Mamirolle ont en effet fusionné en 1991 pour devenir l'ESM.

Depuis cette date, seulement 3 Présidents se sont succédé, quelques dizaines de dirigeants et plusieurs centaines de joueurs, dont les effectifs n'ont cessé de grandir depuis cette fusion.

Rendez-vous donc ce samedi 25 juin à tous ces acteurs du club qui ont œuvré durant ces 25 années, pour passer un bon moment de retrouvailles au cours d'une après-midi dont le fil conducteur sera la convivialité.

- **A 13 h 00**, les festivités débuteront par un tournoi jeunes (< 9 ans à < 15 ans), sur les terrains de foot de Mamirolle. Il permettra aux jeunes licenciés ou ex-licenciés du club de partager un moment sportif dans la bonne humeur. Les équipes seront composées par tirage au sort d'un garçon et d'une fille de chaque catégorie d'âge.
- **A 16 h 00**, les plus grands (à partir de la catégorie moins de 18 ans) prendront le relais et participeront à un tournoi générationnel afin de reconstituer les anciennes équipes qui font les souvenirs heureux du club.
- **A 19h30**, la fête se poursuivra par le mot du président et les ESM Awards au cours desquelles vous aurez l'honneur de découvrir, entre autres récompenses, les joueurs et joueuses de l'année de chaque catégorie, désignés par leurs camarades et les entraîneurs du club.
- **Pour prolonger la soirée, le club organise un barbecue (réservation obligatoire) convivial et festif.**

N'hésitez pas à informer tous les anciens licenciés de l'ESM handball afin de tous se retrouver pour partager un bon moment qui restera dans les mémoires. Inscrivez-vous pour jouer ou réserver votre repas à l'adresse suivante : 25ansesmhandball@gmail.com

Régis RENAUDE, ESM HANDBALL

Mamirolle a fait son show solidaire



Le 30 avril 2016 a eu lieu, à la salle des fêtes du village une manifestation solidaire organisée par Camille MERAT, Créatrice de mode et Solange CORDIER, Dauphine d'un concours de beauté avec le soutien actif du Comité d'Animation de Mamirolle.

Au cours de cette journée ponctuée d'animations (chants, danses, lamas), des partenaires beauté, mode, décoration, bijoux ont présenté leurs produits ; les enfants se sont amusés à décorer des gâteaux avec PATISOF et ont été maquillés par les Francas.

En soirée, la salle s'est transformée en véritable défilé de mode avec tapis rouge, jeux de lumières, coiffeuses, maquilleurs et surtout une quarantaine de mannequins d'un soir originaires de Mamirolle qui ont défilé pour une dizaine de partenaires devant une salle comble, plus de 300 personnes.

Les instigatrices du projet remercient vivement le Comité d'Animation qui a assuré la partie logistique avec ses bénévoles, les mannequins d'un soir et tous les partenaires sans qui ce projet n'aurait été qu'un rêve. Rêve transformé en élan de solidarité dont les bénéficiaires seront reversés à l'association PRADER WILLI, soutenue par Lilian RENAUD.

Séverine SEYER

Rappel urbanisme : Déclaration préalable

La déclaration préalable est un acte administratif qui donne les moyens aux services de la commune de vérifier que le projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Même si cette demande concerne des réalisations d'aménagement de faible importance, il est **OBLIGATOIRE** de la déposer en mairie et d'obtenir **l'autorisation de réaliser votre projet d'urbanisme avant tout commencement de travaux.**

Au terme de l'article **R421-9** et suivant du **code de l'urbanisme**, sont notamment soumis à **déclaration préalable** : abris de jardin, piscines, modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment existant, changement de destination d'un bâtiment existant, division d'un terrain... Les différents formulaires de demande d'autorisation d'urbanisme sont disponibles en mairie.

AVANT VOS TRAVAUX, VOUS RENSEIGNER IMPERATIVEMENT À LA MAIRIE

Deux artisans électriciens qui montent en puissance



Matthieu MOREL, titulaire d'un bac et d'un BTS en électrotechnique, a fait son apprentissage dans l'entreprise NESTLÉ à PONTARLIER puis il a travaillé quelques années en intérim avant d'intégrer pendant 9 ans l'entreprise IER à BESANÇON qui offre un service de dépannage après-vente d'imprimantes en billetterie.

En août 2010, il se lance dans l'aventure de l'artisanat en revenant à sa formation première et il crée son entreprise en électricité générale « **MATELEC 25** » sous forme d'une SARL unipersonnelle.

Il réalise des travaux en sous-traitance pour Zénith Constructions à Mamirolle et VAM'DA à Saône.



Thiébaud TOUSSAINT, titulaire d'un bac pro en électrotechnique, a fait son apprentissage dans l'entreprise MARIE à MARCHAUX. Il a ensuite travaillé à MARCHAUX, Ets CASTIONI, puis dans l'Entreprise BALANCHE à MAMIROLLE.

En août 2015, fort d'une expérience professionnelle de 7 années, il décide de créer son entreprise en électricité générale « **TT ELECTRICITE** » en EURL, encouragé par un architecte avec lequel il avait travaillé « Elyse Construction » et pour lequel il travaille encore en sous-traitance, principalement sur le Haut-Doubs : MORTEAU, VILLERS-LE-LAC... Il continue à se former régulièrement en domotique et a pour projet de se spécialiser dans ce domaine.

La plupart du temps, ils travaillent seuls, sur devis ou au forfait pour les petits dépannages. Ils font ponctuellement appel à des intérimaires si besoin. Leur entreprise « **montant en puissance** », carnet de commandes bien rempli, tous deux sont à la recherche d'un apprenti pour le mois de septembre 2016.

Leurs prestations

- Tout travaux d'électricité générale chez les particuliers (construction neuve) ou en rénovation et dans le secteur tertiaire.
- Mise aux normes, entretien et tout dépannage électrique (intervention rapide)
- Installation de réseaux filaires en informatique
- Vente et pose d'alarmes incendie, anti-intrusion et de vidéo-surveillance
- Installation en domotique : gestion de volets électriques, lumières, chauffage, réseaux informatiques et audio...
- Aspiration centralisée
- Motorisation de portail, de porte de garage
- Interphonie, visiophonie...

MATELEC 25

5 chemin des Prairies – 25620 MAMIROLLE
Tél. 03 81 52 34 38 ou port. 07 86 42 60 42
matelec25@free.fr

TT ELECTRICITE

25, grande rue – 25620 MAMIROLLE
Tél. 06 31 86 22 32
Toussaint.thibaut@ttelelectricite.fr

Agenda



JUIN
M 1
J 2
V 3
S 4
D 5
L 6
M 7
M 8
J 9
10
11
12
13
14
15
16
V 17
S 18
D 19
L 20
M 21
M 22
J 23
V 24
S 25
D 26
L 27
M 28
M 29
J 30

- 03/06/16 : Une journée à la campagne Ludothèque La Toupie 9h00 – 11h30 – Salle du périscolaire
- 10/06/16 : Animation Relais Assistantes Maternelles 9h30 – 11h30 – Salle du périscolaire
- 11/06/16 : Liens entre végétaux et animaux Marais de Saône 13h30 – 17h30 – Sur inscription au Syndicat Mixte : tél. 03 81 55 48 75
- 17/06/16 : Une journée à la campagne..... Ludothèque La Toupie 9h00 – 11h30 – Salle du périscolaire
- 18/06/16 : Fête de la Musique à Mamirolle A partir de 19 h – Parking de la Mairie et Somb'r'Saï Café
- 18/06/16 : Saônorités : Jeunes en musique EMP 10h – 14h30 – Espace du Marais à SAONE -
- 24/06/16 : Kermesse de l'Ecole Amicale des Parents d'Elèves 17h30 – 21h00 – Cour de l'école ou si pluie : salle des fêtes
- 25/06/16 : Les 25 ans de l'ESM HANDBALL à MAMIROLLE 13h00 – Terrain de foot : Tournoi jeunes (des < 9 ans à < 15 ans) 16h00 – Terrain de foot : Tournoi générationnel à partir des < 18 ans 19h30 – Le mot du Président et les ESM Awards puis barbecue sur réserv.
- 25/06/16 : L'eau visible et invisible Marais de Saône 13h30 – 17h30 – Sur inscription au Syndicat Mixte : tél. 03 81 55 48 75
- 25/06/16 : 26^{ème} Fédéral tir à l'arc La Mancine 13h30 à 18h00 – Stade André Brey à ORNANS
- 26/06/16 : 26^{ème} Fédéral tir à l'arc La Mancine 9h15 à 11h30 – Stade André Brey à ORNANS
- 01/07/16 : Jeux d'eau et d'extérieur Ludothèque La Toupie 9h00 – 11h30 – Salle du périscolaire
- 13/07/16 : Feux d'artifice et bal Mairie et Comité d'Animation A partir de 22h00 – Salle des fêtes
- 30/07/16 : Concours de labours Jeunes Agriculteurs* A partir de 11h00 – Vers Ferme Balanche à Mamirolle.
* Jeunes Agriculteurs Cantons ORNANS, BESANÇON SUD, BOUSSIÈRES

Le jeu du CMJ

Où est cette inscription ?



Inscription sur mur ancienne gare

Informations Mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi..... 10h à 12h
Mercredi 10h à 12h et de 14h à 16h
Samedi (semaines impaires) 9h à 12h

Coordonnées de la mairie

Téléphone 03 81 55 71 50☒
Fax 03 81 55 74 61☒
Mail mairie@mamirolle.com☒
Blog <http://mamirolle.over-blog.fr>

Allo Urgence Mairie 07 85 47 80 78



Mamirolle Actu

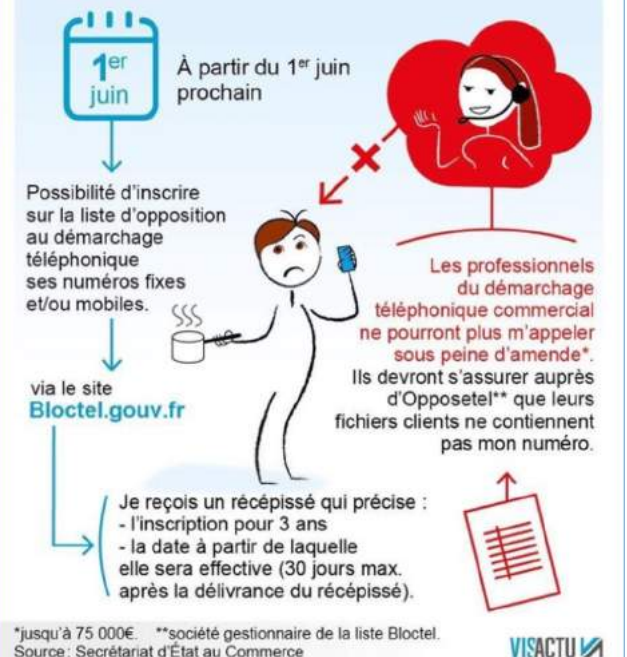
Directeur de publication : D. Huot
Responsable de rédaction : F. Martin
Equipe de rédaction : N. Anzalone – C. Bourgoin
F. Le Barbenchon – S. Seyer
Correcteurs : N. Léchine – J. Duquet

Info :

Dès le 1er juin, tous les consommateurs pourront s'opposer au démarchage téléphonique en s'inscrivant sur la liste baptisée Bloctel, c'est une bonne nouvelle !

TÉLÉPHONE

LE SERVICE BLOCTEL



Rappel : Les articles à paraître en septembre sont à transmettre en mairie, au plus tard le 15 juillet. Merci.

Pas de publication de Mamirolle Actu en juillet et août.
Bonnes vacances à tous.
L'équipe de rédaction